

Avis public



PROMULGATION **RÈGLEMENT RCA14 17233**

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 11 août 2014 et entre en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT RCA14 17233 : Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'installation de câbles chauffants sous la dalle donnant accès à l'immeuble par l'entrée du 5700, avenue Westbury, au bénéfice de la Fédération CJA

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT À MONTRÉAL, ce 20 août 2014.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate